



Commune mixte de Valbirse

Bévilard, le 6 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à la prochaine séance du Conseil général, qui se déroulera le :

Lundi 23 novembre 2020, à 19h00, à la Salle communale de Malleray

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 19 octobre
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Election des membres du Bureau du Conseil général pour l'année 2021 :
 - Présidence
 - Première vice-présidence
 - Deuxième vice-présidence
 - Deux scrutateurs
5. Budget 2021
 - a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts communaux
 - b) Approbation du taux de la taxe immobilière
 - c) Approbation du budget du compte global 2021
6. Abrogation du règlement sur les colonies de vacances
7. Abrogation du règlement sur l'agence AVS de Bévilard-Malleray-Pontenet
8. Approbation de la modification du règlement sur la taxe immobilière
9. Approbation de la modification du règlement concernant le financement spécial relatif à la Crèche Au P'tit Château
10. Approbation d'un crédit de fr. 728'000.00 pour la réfection du Chemin du Haut
11. Approbation des propositions de la Commission Bien Vivre à Valbirse relatives au projet « Le Marché de Valbirse »
12. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
13. Rapport de la Commission scolaire
14. Informations du Conseil communal

15. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
16. Questions orales

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL